

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 13 MARS 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 7 mars par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 13 mars 2025 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI, Bruno DIANO

Excusés ayant donné pouvoir : Sandra VAUTRAIN à Marc GALZENATI, Jordan LE CARO à Danielle MATHIOT, Thierry MOUGEOT à Martial VINCENT, Jean-Pierre RIFLER à Aurélio RIBEIRO, Céline AUBLIN à Maryse NADALIN, Patricia PARISSÉ à Laurence PORTE

Absentes : Aurore LAPLANCHE, Magalie RAEVENS, Maryline DECOURSIERE

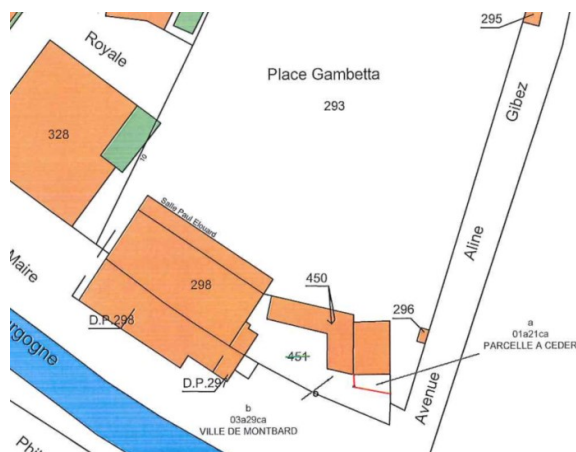
2025.04 – Cession de l'immeuble 2 avenue Aline GIBEZ à Mme ROSSIGNOL-MARIOTTE Carole (SASU)

Rapporteur : Aurélio RIBEIRO

Vu les articles L.2241-1 et suivants et L.1311-9 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Considérant :

- la demande d'achat de Mme ROSSIGNOL-MARIOTTE Carole (SASU) du bâtiment situé 2 avenue Aline GIBEZ (AL451) et d'une partie de la parcelle pour stationner un véhicule électrique ;
- l'avis de France Domaine en date du 12 décembre 2024 estimant le bien (ensemble de la cour et bâtiment) à 122 000€ ;
- la nécessité de garder une partie de la parcelle AL 451 représentant 329m² sur laquelle se situent les réseaux eaux usées et certains accès (dont la chaufferie) à la salle des fêtes Paul Eluard ;
- la proposition de découpage réalisée par M. TISSANDIER géomètre (ci-dessous) ;
- le bail de location de l'appartement du 1^{er} étage pour un loyer de 411€ mensuel ;
- la vétusté des 2 appartements et du local commercial ainsi que les importants travaux de rénovation à prévoir sur ce bâtiment notamment la réfection totale de la toiture, des menuiseries et de l'électricité ;
- l'accord de Mme ROSSIGNOL-MARIOTTE après négociation, d'acheter le bâtiment et une partie de terrain, pour un ensemble (a sur le plan) de 121m² environ, au prix de 110 000€ ;



Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

ID : 021-212104251-20250314-DEL_2025_04-DE



Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **vend** l'immeuble situé 2 avenue Aline GIBEZ (partie de la parcelle AL451 pour environ 121m²) à Mme ROSSIGNOL-MARIOTTE Carole (SASU) au prix de 110 000€ ;
- **dit** que les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur ;
- **mandate** le Maire pour donner toute signature entrant dans l'application de la présente délibération.